



ASSOCIATION CENTRE DE LOISIRS DES ECLAIREURS DE GASCOGNE

Structure d'accueil Enfants agréée par la D. R. D. J. S .et par l'Inspection Académique de Gironde (Classe de Découverte, stages enseignants)
Association Loi 1901, sans but lucratif

Affiliée à la Ligue de l'Enseignement de Gironde. Enregistrée auprès du Préfet de Région Aquitaine en tant qu'organisme de formation (animation, environnement)

A.L.S.H. (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

Ex « Centre aéré » Déclaration DRCS/JS N° 0330161CL000119

PART à CHARGE des FAMILLES en FONCTION du QUOTIENT FAMILIAL

Vacances scolaires 2019/2020

TRANCHES	Quotient Familial	Part à charge de la famille par journée*
T1	0/445	6,00 €
T2	446/587	6,00 €
T3	588/729	6,00 €
T4	730/871	7,00 €
T5	872/1013	8,00 €
T6	1014/1155	9,00 €
T7	1156/1297	10,00 €
T8	1298/1439	11,00 €
T9	1440/1581	12,00 €
T10	>= 1582	12,00 €

*La différence entre le prix de revient d'une journée et la participation des familles est prise en compte par la CAF de Gironde et l'association « Centre de loisirs des Eclaireurs de Gascogne »

📍 : 7 Route du Martinet – 33770 SALLES

☎ : 05 56 88 20 07

✉ : eclaireurs.gascogne@orange.fr

🌐 : www.eclaireursdegascogne.com